

**Sylvain ROBERT**  
Maire de Lens  
Président de la Communauté  
d'Agglomération de Lens-Liévin

**DIRECTION OPERATIONNELLE DE  
L'IMMOBILIER**  
POLE URBANISME RÉGLEMENTAIRE  
☎ 03.21.69.86.86  
Affaire suivie par Annick CLAUD

UDAP 62  
100 Avenue Winston Churchill  
CS 10 007  
62022 ARRAS CEDEX

**AR 2C 178 924 9285 1**

**Courrier en recommandé avec accusé de réception**

**Objet : Consultation de services**

**P.J. en communication : 1 exemplaire du dossier**

**Déposé par : SAS NAHRYA - Monsieur Fayçal BELLA**

**Adresse du demandeur : 2 rue FAIDHERBE - 62300 LENS**

**Dossier n° : AP 062498 25 0051**

**Demande reçue le : 08/08/2025**

**Adresse de la construction : 56 rue de la GARE**

**Observation du pôle urbanisme :**

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me faire connaître votre avis sur le projet susvisé.

Le respect de la réglementation en vigueur, notamment en matière de délai de réponse ou de décision de l'Administration, me conduit à attirer votre attention sur le fait que les avis des services et autorités de l'Etat sont réputés favorables s'ils n'ont pas été communiqués à l'autorité compétente quinze jours avant l'expiration du délai prévu à l'article R. 581-13 du code de l'environnement.

**Il conviendra cependant, même dans cette éventualité, de me faire retour de l'exemplaire du dossier communiqué, dans les meilleurs délais afin de permettre au service de terminer l'instruction de cette demande.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

POUR LE MAIRE,  
L'AGENT DELEGUE,



XAVIER HOUIX  
DIRECTEUR DELEGUE A LA DIRECTION DE  
L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE